

VIVRE ET TRAVAILLER

AU CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-BRIEUC

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Centre Hospitalier de Saint-Brieuc s'est engagé dans une démarche de développement durable,

■ STRUCTURÉE AUTOUR DE 4 GRANDS PRINCIPES :

- Primum non nocere (d'abord ne pas nuire)
- Réaliser des économies de flux (énergie, papier,...)
- Privilégier l'achat durable
- Participer à l'amélioration de la condition humaine.

■ AUX CÔTÉS DE PLUSIEURS PARTENAIRES :

- le Comité de Développement Durable en santé (C2DS)
- le réseau français des hôpitaux promoteurs de santé, tourné notamment vers la prévention
- Saint-Brieuc agglomération et Baie Armor transports pour favoriser l'usage des transports urbains briochins (TUB),

En outre, un **Guide de l'agent éco-responsable** (VIGI F 036) a été élaboré.

Il résume les bonnes pratiques auxquelles chaque membre du personnel doit veiller dans l'exercice de ses fonctions.



par les personnels et les usagers.

Plusieurs actions concrètes ont d'ores et déjà été réalisées :

- l'achat de véhicules électriques
- l'installation de leds
- la réalisation du bilan carbone de l'hôpital
- l'achat de supports et abris vélos
- la promotion des TUB (www.tubinfo.fr)
- chaque année, la participation de l'hôpital à la semaine européenne du développement durable
- l'organisation d'une activité physique pour le personnel sur le lieu de travail (PILATES)

